

*Resolution of the  
Highland Meadows Estates Association, Inc.  
Resolution # 2020-4*

**INSTAURATION ET CONFIRMATION DES FRAIS DE RETARD**

Considérant que, Highland Meadows Estates Association, Inc ("Association")(HMEE) par et à travers son Conseil d'administration, et conformément avec ses règles faisant autorité telles qu'établies dans la Déclaration de Convention, ses Conditions et Restrictions ("Déclaration"), et conformément aux conditions établies dans la Déclaration, **Article IV-Section 6. Résultat de non-paiement des cotisations ; mesures correctives de l'Association,** le Conseil d'administration établit ici et adopte les frais de retard suivant pour le calendrier 2020 :

**Date d'échéance plus 29 jours- 0 frais de retard**

**Date d'échéance plus 30 jours- \$25.00**

**Date d'échéance plus 60 jours – \$25.00 additionnel. Compte chez l'avocat, si les arrangements ne sont pas approuvés. Lettre de l'avocat si nécessaire, \$100.00 additionnel**

**Pour chaque 30 jours ultérieurs - \$25.00 additionnel.**

Les paiements subséquents exécutés seront des mesures applicables sur la solde impayée y compris les frais de retard. Ceci pourrait laisser le solde courant dû en souffrance et sujet à d'autres frais de retard additionnel.

L'échec de payer ses cotisations et les frais de retard pourrait avoir comme résultat que L'Association doive porter plainte légalement contre le / les propriétaires ou d'effectuer une saisie de droit de

***Resolution of the  
Highland Meadows Estates Association, Inc.  
Resolution # 2020-4***

rétenction contre le Lot en question, si cette saisie de rétenction est déposée et enregistrée.

Les frais de retard tels qu'ils sont prononcés et décrit ici, continueront d'être en vigueur pour les prochaines années civiles à moins qu'ils soient modifiés par des Résolutions subséquentes de l'Association.

**RÉSOLUES ET ÉNONCÉES DANS LES PRÉSENTES**

**CERTIFICAT**

Les soussignés ci-joints confirment : (1) Ils sont le Président et la Secrétaire de l'Association, (2) les présentes sont une copie exacte et conforme de la résolution dument adoptée lors d'une réunion planifiée et tenue de son Conseil d'administration le 19 mars 2020, (3) l'adoption de cette résolution était en tout point légale, et (4) cette résolution est pleinement en vigueur.

Highland Meadows Estates Association, Inc.

**Highland Meadows Estates Association, Inc.**

---

Jean St-Cyr, President

---

Mary Ann Munro, Secretary

**FIN**

***Resolution of the  
Highland Meadows Estates Association, Inc.  
Resolution # 2020-4***